

1 **47ème congrès du SNCS, 10 et 11 décembre 2020**

2
3 **Texte préparatoire du thème 4 (version du 9 décembre 2020)**

4
5 **Thème 4** : nouveaux modes d'action syndicale, syndicalisation des précaires et des nouveaux
6 recruté·e·s, s'organiser en distanciel

7
8 **Rapporteurs** : *Maud Leriche, Boris Gralak, Karel Yon, Maxime Quijoux, Étienne Petit*

9
10 **1. Introduction**

11
12 Le SNCS-FSU regroupe des chercheur·es, ingénieur·es et technicien·nes des organismes nationaux de
13 recherche, titulaires et non titulaires ou précaires au sein de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).
14 Ses adhérent·es s'organisent en sections locales et sectorielles comprenant chacune un secrétariat et
15 un bureau et élisent leurs délégués au congrès du SNCS. Le congrès du SNCS élit la Commission
16 administrative (CA) sur proposition des tendances, des groupes de section géographiques et des
17 secteurs disciplinaires. La CA désigne à son tour un Bureau national (BN) et un secrétariat général. Le
18 syndicat dispose aussi de nombreux représentant·es élu·es dans les instances des établissements de la
19 recherche publique (CT, CS, CSI, sections disciplinaires, CHSCT, CAP etc.), des universités et dans les
20 instances de l'administration centrale (CNESER, CT et CHSCT du MESRI). Le congrès constate le besoin
21 d'améliorer la communication, l'écoute et la coordination au sein du SNCS. Une attention particulière
22 devra être apportée sur ces questions au cours du prochain mandat. En particulier, le syndicat veillera
23 à renforcer le lien entre les élus dans les instances des organismes et des universités, d'une part avec
24 le BN et la CA, et d'autre part, avec les sections locales et les secteurs disciplinaires. Les relations entre
25 les élu·es et le syndicat doivent être renforcées en veillant à diffuser de façon plus régulière des
26 informations utiles à l'ensemble des syndiqué·es SNCS et des personnels de l'ESR.

27
28 Le SNCS devra améliorer son organisation et son fonctionnement. Pour y parvenir, la CA du SNCS
29 mettra en place des groupes d'action, des groupes de travail et des groupes de réflexion qui
30 permettront de rénover la représentativité du syndicat, la démocratie syndicale, le développement du
31 syndicat, sa communication, sa position vis-à-vis des acteurs de l'ESR et sa réflexion.

32
33 **2. Représentativité du syndicat**

34
35 La représentativité du syndicat repose sur ses élu·es ; et elle n'a de sens que si elle peut revendiquer
36 une base d'adhérent·es significative. Il convient donc de maintenir une attention et un soin tout
37 particuliers au positionnement du syndicat dans les instances opérationnelles de l'administration, et
38 en particulier dans les CT.

39
40 Le syndicat doit travailler sur les deux leviers qui poussent à la syndicalisation :

- 41 1) le sentiment d'utilité concrète du syndicat (informations et défenses des personnels, de la
42 profession et de la recherche publique) ;
43 2) l'intégration à des collectifs de travail où la présence syndicale s'impose comme un élément de
44 l'identité professionnelle. Les syndiqué·e·s doivent être associé·e·s à la réflexion du syndicat.

45
46 Pour élargir la base syndicale, nous proposons un **premier groupe d'action dont le but sera**
47 **d'améliorer la présentation du syndicat aux nouveaux recruté·e·s et syndiqué·e·s et de sensibiliser**
48 **les syndiqué·e·s à la culture syndicale et à l'histoire du syndicat**. La visibilité de l'action syndicale est
49 fortement entravée par l'absence de pédagogie à l'égard des structures et des pratiques de notre
50 organisation. Les termes sont souvent techniques sans que les adhérent·es ne voient à quoi renvoient
51 les réalités qu'ils soulèvent. Ce groupe d'action travaillera sur les supports de présentation du SNCS
52 envers les nouveaux recruté·e·s et syndiqué·e·s. La présentation du syndicat existe déjà dans les

53 "journées des nouveaux entrants" comme celles organisées dans les délégations régionales du CNRS
54 mais serait améliorée par l'utilisation d'une trame de présentation commune et des plaquettes de
55 présentation générale du syndicat à distribuer lors de ces journées. Ces plaquettes intégreront des
56 informations adaptées à chaque organisme de recherche et les contacts locaux du syndicat. Le groupe
57 d'action élaborera aussi des fiches type memento présentant le syndicat et son histoire avec ses
58 actions fortes, les contacts du syndicat adaptés aux collègues visés, les fonctionnements particuliers
59 de son employeur (fiche comité national pour le CNRS par exemple), etc. Ces fiches seront envoyées à
60 chaque nouveau syndiqué-e, mises à jour régulièrement si besoin et mise en ligne sur le site web sous
61 forme de wiki.

62

63 Afin d'améliorer la formation syndicale, nous proposons la création d'un **deuxième groupe d'action**
64 **qui aura pour objectif de rendre plus accessible et d'élargir la formation aux syndiqué-e-s.** La
65 formation sert à partager des analyses et des repères pour produire une culture commune. De plus,
66 les formations fourniront des temps de rencontre et d'échange libérés de l'urgence du quotidien
67 syndical. En s'appuyant sur l'offre de formation syndicale fédérale, en développant une offre de
68 formation syndicale spécifique, le SNCS doit se doter d'une politique de formation à tous les niveaux :
69 en direction des syndiqué-es, des secrétaires de section, des membres de la CA et du BN, des
70 secrétaires des comités de liaison et des élu-es SNCS dans toutes les instances (élus au comité national
71 en sections et CSI – déjà en place, à améliorer – CHSCT, CAES, CT, CAP...). Selon leurs publics ces
72 formations porteront sur les orientations du syndicat et de la fédération, sur l'organisation et le
73 fonctionnement du SNCS, sur la conception syndicale du mandat dans toutes les instances de
74 recherche, sur la vision du syndicat sur le service public de la recherche et sur les métiers de la
75 recherche publique....

76

77 3. Démocratie syndicale

78

79 La démocratie syndicale touche la participation des membres du syndicat, y compris les élu-es, et la
80 représentation interne via les instances que sont la Commission administrative (CA) et le Bureau
81 national (BN). L'amélioration de la démocratie syndicale implique non seulement d'améliorer les
82 interactions entre les instances du syndicat et la base militante, mais aussi d'offrir aux militants
83 l'opportunité de contribuer à l'élaboration des orientations du syndicat, de co-construire les décisions,
84 de soutenir les élu-es et de participer aux actions du syndicat.

85

86 **La « démocratie participative »** ne se limite pas à améliorer "l'écoute" et la communication. Elle
87 repose aussi sur l'idée de déléguer une part des décisions aux personnes qui sont directement
88 concernées et investies dans les opérations. Elle repose sur une organisation en cercles de réflexion,
89 décision et d'action (opérationnels, décisionnels et de conseil / évaluation). Elle repose sur des outils
90 de démocratie participative (voir par exemple la *sociocratie*) : des outils de décision (intelligence
91 collective, le premier pas, la décision par consentement), l'engagement collectif (ouverture à l'écoute,
92 acceptation de la décision par consentement) et un fonctionnement de communication entre les
93 cercles (double lien entre cercles). Elle repose enfin sur une méthode d'évaluation et de révision
94 régulière des décisions qui s'apparente à un processus d'amélioration continue.

95

96 La démocratie participative laisse une grande place à l'imagination (par l'utilisation des outils de
97 l'intelligence collective) pour identifier des solutions qui s'adaptent aux besoins des personnes, aux
98 évolutions majeures et aux circonstances.

99

100 Une telle évolution demandera du temps et de l'énergie. **En revanche, ces changements profonds de**
101 **fonctionnement et de mentalité** ouvriront naturellement aux collectifs indépendants la possibilité de
102 nous rejoindre et de trouver leur place au sein du SNCS. Il nous restera sans doute aussi à nous montrer
103 plus pédagogues et plus accueillants à leur égard.

104

105 Pour développer la démocratie participative au sein du SNCS nous proposons la mise en place d'un
106 **groupe d'action** qui travaillera à étendre l'usage des outils numériques de communication et de travail
107 collaboratif, et qui réfléchira à l'utilisation des outils de la démocratie participative par le SNCS. Le
108 lancement récent du site Contribuniv [<https://cartodebat.fr/contribuniv/page/0>] donne une bonne
109 illustration du potentiel des technologies numériques mises au service de l'action militante
110 (visioconférence, sondages en lignes, construction d'analyse via l'utilisation d'éditeur de texte en ligne
111 participatif, etc.).

112

113 4. Développement syndical

114

115 Le développement de notre syndicat dépend de sa capacité à être représentatif de l'ensemble des
116 travailleur-ses scientifiques. Toute organisation a tendance à recruter à son image, la diversification et
117 l'élargissement de notre représentativité passent donc par un premier travail sur qui nous sommes
118 afin de réfléchir à ce que nous voulons devenir. Cela suppose que l'organisation développe une
119 réflexion critique sur elle-même, sur ses pratiques et représentations, sur la façon dont celles-ci
120 reflètent les expériences et trajectoires particulières de ses membres et peuvent dissuader d'autres
121 personnes, aux trajectoires et aux profils distincts, de s'y impliquer. Pour mener ce travail, il serait utile
122 **d'engager, à l'issue du congrès, un travail d'enquête sur la composition du syndicat**, de ses
123 adhérent-es et de ses responsables élu-es ou mandaté-es. Quels sont la pyramide des âges, le poids
124 des hommes et des femmes, le poids des chercheur-ses, des ingénieur-es et technicien-nes, des
125 titulaires, des contractuel-les et des précaires ? Quelle est la place respective des chercheur-ses de
126 rang A et de rang B, des sciences "dures" et des SHS, de Paris et des régions ? Et ce à tous les niveaux
127 du syndicat, parmi les syndiqué-es, à la CA et au BN ? Qu'est-ce qui conduit à se syndiquer au SNCS, à
128 s'y engager activement, à y rester ou bien à en partir ? Faire cette **sociologie du SNCS** nous permettrait
129 d'identifier les forces et les faiblesses de notre organisation et de fonder sur des bases objectives une
130 politique de développement capable de **renforcer la capacité représentative du syndicat**.

131

132 Un groupe de travail en lien avec la CA et le BN sera mandaté pour engager ce travail de diagnostic, en
133 lien avec l'Institut de recherche de la FSU et des chercheur-ses compétent-es, et formuler, à l'issue de
134 cette enquête, des propositions visant à améliorer la représentativité sociale du syndicat à travers une
135 politique de développement et de syndicalisation.

136

137 Les travaux de recherche sur la syndicalisation montrent que celle-ci dépend avant tout de la capacité
138 des organisations à répondre à des besoins concrets (informations sur les carrières, les rémunérations,
139 accompagnement juridique, etc.). Là où les niveaux de syndicalisation restent forts, comme dans la
140 fonction publique, elle découle aussi de la capacité des syndicats à se faire reconnaître comme les
141 dépositaires et les défenseurs d'une identité et de valeurs professionnelles (comme ceux d'une
142 recherche publique et au service du public). Sur ces deux plans, l'action du SNCS peut encore
143 s'améliorer grâce à sa politique de communication (cf. point 5) et à son action dans le milieu de l'ESR
144 (cf. point 6).

145

146 Dans l'objectif du développement syndical, nous proposons la création d'une section nationale des
147 chercheur-ses contractuel-les et/ou précaires au sein du SNCS, cette création étant dépendante de la
148 volonté de ces collègues de faire vivre une telle section. Cette section de chercheur-ses aux conditions
149 de travail défavorables permettrait la construction de leurs revendications et de limiter les processus
150 de subordination (professorale, direction de contrat, direction d'établissements, ANR...), tout en
151 développant les formes de solidarité revendicative avec les chercheur-ses statutaires, au sein du SNCS.
152 Ce collectif pourrait ainsi construire sa revendication statutaire d'intégration des chercheur-ses
153 contractuel-les dans des organismes publics de recherche et les universités. Cette revendication
154 d'intégration transitionnelle s'insérerait dans le plan pluriannuel de 6000 créations d'emplois
155 statutaires par an pendant 10 ans revendiqué par le SNCS depuis les assises de la recherche. Cette
156 section informerait les chercheur-ses contractuel-les de leurs droits sur les contrats de travail et sur les

157 renouvellements de contrat et les accompagnerait dans leurs démarches. Cette section porterait ses
158 revendications auprès des institutions, des établissements et des agences responsables du
159 développement de la recherche sur contrats à durée déterminée.

160

161 5. Améliorer la communication du syndicat

162

163 Le congrès est sensible à l'importance de continuer une communication de qualité en direction des
164 syndiqué-es et sur les listes syndicales pour toucher largement la communauté scientifique. Le SNCS
165 Hebdo a fort bien rempli ce rôle en suivant l'actualité de la politique scientifique, politique de
166 l'administration et les événements qui ont marqués les relations entre « la science » et la société. Le
167 SNCS Hebdo fournit aux lecteurs les éclairages pour en comprendre les enjeux. Il dénonce, et appelle
168 les lecteurs à agir ou à réagir, quand les circonstances le nécessitent. Par ailleurs, La VRS par un travail
169 éditorial de haute qualité, donne un éclairage sur les questions de fond qui animent la recherche et
170 l'enseignement supérieur avec des dossiers très complets et l'intervention de collègues spécialistes de
171 ces questions. Le SNCS doit maintenir à la fois la qualité et la régularité du SNCS Hebdo et de la VRS.

172

173 De plus, le SNCS devra trouver les moyens de développer plus largement les actions de
174 communications relatives à la recherche scientifique publique en direction du monde politique
175 (exécutif et représentation nationale), ainsi qu'en direction des citoyens. Il y a probablement besoin
176 de porter, de répéter et de rendre plus systématiquement présente, l'image d'une recherche
177 scientifique publique compétente, neutre et indépendante, au service de la société.

178

179 Dans le cadre d'actions spécifiques, moins conventionnelles, il pourrait être utile de développer des
180 analyses et une communication spécifique en direction des laboratoires (et en particulier, des
181 directions des laboratoires), de la direction des organismes et du ministère. Le SNCS pourra étudier
182 l'opportunité de réaliser des actions symboliques marquantes susceptibles de modifier les rapports de
183 force dans les luttes, à l'image de l'initiative de RogueESR de présenter une candidature collective à la
184 présidence du HCERES en 2020.

185

186 Les réseaux sociaux ont pris une place importante dans les mouvements sociaux, par exemple dans la
187 mobilisation contre la LPR de Facs et Labos en Lutte : le SNCS doit pouvoir utiliser ces réseaux sociaux
188 dans le respect des valeurs du SNCS et dans le respect de chacun-e et sans invectives (*nétiquette*). Les
189 outils de communication ne sont qu'un complément des échanges et des débats en direct, qu'ils soient
190 en présentiel ou à distance, qui devront être renforcés.

191

192 Étant donné le rôle central du réseau social Twitter dans la communication professionnelle,
193 institutionnelle et médiatique, le syndicat utilisera ce moyen de communication sous deux aspects.
194 Premièrement, un *community manager* (qui pourra être tournant) sera désigné par le BN afin de
195 relayer rapidement sur le compte Twitter du SNCS les analyses et les communiqués et les motions du
196 syndicat ou soutenus par le syndicat. Deuxièmement, le syndicat pourra développer une communauté
197 de syndiqué-e-s utilisateurs de Twitter qui pourraient relayer et diffuser la communication du syndicat
198 sur Twitter. Le premier aspect pourra être décliné au niveau des sections locales et nationales : ces
199 différents niveaux de diffusion sur Twitter permettraient de relayer les communications sur Twitter du
200 national vers le local et inversement.

201

202 6. Mieux positionner le SNCS dans ses relations avec les autres syndicats et collectifs

203

204 Le syndicat a pu parfois apparaître parfois un peu centré sur les seules problématiques spécifiques des
205 chercheur-ses, ingénieur-es et technicien-nés des organismes de recherche. A cet égard, si le syndicat
206 s'inscrit dans de nombreux combats interprofessionnels, notamment dans des intersyndicales, sa voix
207 n'est pas toujours évidente dans les universités au sein de ces collectifs ou dans les coordinations lors
208 des mobilisations (comme celles connues cette année contre la LPR). Le travail institutionnel mobilise

209 au sein du syndicat beaucoup de temps et d'énergie au détriment d'une présence plus évidente dans
210 les mobilisations sur le terrain (même si certains sont présents et tentent malgré tout de porter la voix
211 du syndicat dans ces luttes). **Le congrès mandate le SNCS à construire une coordination « FSU-ESR »**
212 **des syndicats de l'ESR au sein de la FSU** (avec le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNEP-FSU), et à
213 renforcer l'axe intersyndical le plus large possible, avec notamment le SNTRS-CGT, FO-ESR et Sud-
214 Recherche-EPST. L'explosion en cours des contrats à durée déterminée et la multiplication des
215 situations atypiques, situation qui devrait malheureusement s'accroître, semble montrer la
216 pertinence de ces rapprochements intersyndicaux dans la poursuite de ce type de tâches, dans un
217 projet de cumuls des savoirs et des pratiques d'accompagnements des collègues. Dans certains
218 laboratoires, ces liens sont pourtant déjà forts, permis grâce aux activités d'enseignement et au
219 partage de tâches de gestion. Mais nos membres paraissent parfois épuisés et sans véritablement
220 porter la voix de notre syndicat. Nous proposons de passer par des activités militantes plus "basiques",
221 comme la tenue par exemple d'activités de renseignements et d'aide auprès des collègues sur leurs
222 contrats, leurs rémunérations ou leurs droits, un peu sur le modèle des bourses du travail.

223
224 En ce qui concerne les mobilisations dans l'ESR depuis plus de 15 ans (SLR en 2004, coordination des
225 labos en lutte en 2009, sciences en marche en 2014, facs et labos en lutte en 2020), le syndicat doit
226 analyser les raisons qui expliquent le succès de ce type de mobilisation et notre faible visibilité dans ce
227 type d'espaces de luttes. Cette contradiction pourrait traduire une sorte de rejet général des
228 syndicats.

229
230 Plus généralement, on a vu apparaître des collectifs et des associations de chercheurs-ses qui réalisent
231 le travail de communication laissé vacant par les syndicats : qu'on pense à RogueESR par exemple qui
232 régulièrement lancent des campagnes de mobilisation contre les lois ESR (par exemple la candidature
233 commune de la HCERES) particulièrement suivies ou à des entreprises militantes plus modestes qui se
234 chargent par exemple de proposer des services d'accompagnement de jeunes précaires. Nombre de
235 collègues, en particulier chez les plus jeunes chercheurs-ses et les précaires, peuvent ignorer
236 l'existence du SNCS alors que nous sommes un syndicat majeur dans la recherche publique. Non
237 seulement ce type de rapprochement pourrait nous faire gagner en visibilité et en efficacité syndicale,
238 mais elle serait susceptible d'être un levier important de syndicalisation. Dans un contexte d'attaque
239 générale de l'ESR, il apparaît primordial de renouer avec des logiques collectives, intersyndicales et
240 inter-catégorielles pour le bien de la recherche publique. Si le syndicalisme ne parvient pas à regagner
241 en représentativité aux yeux de la communauté, il s'expose au discrédit et à l'isolement. Dans cette
242 éventualité, il ne pourrait pas tenir longtemps les rapports de force ou les négociations avec le
243 gouvernement pour défendre la profession dans le dialogue social. Il s'agit donc de renouer avec tous
244 les acteurs syndicaux ainsi qu'avec les espaces et coordinations para-syndicaux. La question du temps
245 et des forces militantes se posera alors. D'où l'importance de renouveler les pratiques de
246 syndicalisation.

247 248 **7. Développer la réflexion du syndicat**

249
250 Depuis sa création, le SNCS se caractérise par sa production d'analyses et de propositions dans le
251 champ de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). En adoptant une démarche scientifique, ses
252 syndiqué-e-s produisent des analyses et des propositions sur la conception de la recherche qui font
253 référence et sont reconnues, partagées et reprises par les autres syndicats de l'ESR, les corps
254 intermédiaires et les médias... La Vie de la recherche scientifique (VRS) constitue la vitrine de ce travail
255 de fond effectué par le SNCS.

256
257
258 Le contexte de crise actuel, sur les plans à la fois démocratique, social, sanitaire, économique,
259 environnemental... a mis en évidence la nécessité d'accélérer les réflexions sur de nombreux sujets,
260 par exemple : quelle organisation du travail dans la recherche avec le développement du travail à

261 distance et la réduction nécessaire des déplacements ? ; quelles mesures concrètes pour garantir dans
262 la recherche publique l'égalité de carrière, de parcours professionnel et de rémunération entre les
263 femmes et les hommes ? ; quelles relations entre la science et les citoyens dans un contexte où la
264 recherche joue un rôle essentiel ?

265
266 La situation critique de l'ESR, mis à mal par une succession de réformes depuis plus de 15 ans dont la
267 dernière en date la LPR pourrait sévir pendant encore au moins 10 années supplémentaires, demande
268 d'apporter de nouveaux arguments et de nouvelles réponses dans le champ de l'ESR, par exemple :
269 quelles réflexions et réponses apporter aux personnels de l'ESR qui sont contraints de se conformer au
270 système des appels à projet tout en faisant l'expérience de leur caractère inefficace et néfaste ? ; quels
271 nouveaux arguments développer pour convaincre les citoyens et les décideurs que la recherche doit
272 être financée par des dotations pérennes et non pas par des appels à projets ? ; quels nouveaux
273 arguments développer pour convaincre les citoyens et les décideurs que la recherche publique doit
274 être effectuée par des personnels sous statut de la fonction publique ? ; quels nouveaux arguments
275 développer pour défendre la liberté de recherche et expliquer le rôle de la recherche publique dans la
276 société ? Quelles actions syndicales « offensives et imaginatives », à l'image de l'initiative de RogueESR
277 de présenter une candidature collective à la présidence du HCERES en 2020, pourraient faire évoluer
278 le rapport de force dans les luttes avec les décideurs ? Quels nouveaux arguments développer pour
279 inverser le rapport de force avec l'idéologie dominante.

280

281 **8. Action**

282

283 Pour répondre à tous ces objectifs, le SNCS doit organiser des groupes de travail d'analyse qui
284 mèneront des réflexions de fond sur le long terme et produiront des documents (groupes de réflexion)
285 et des groupes de travail ayant des objectifs très circonscrits plus sur le court terme (groupes d'action
286 cf. parties 3 et 4). Ces groupes de travail doivent être opérationnels avec un responsable, un calendrier,
287 des objectifs et un suivi. Ils pourraient comprendre un petit nombre de membres (par exemple 4 à 6
288 membres) pour être efficaces, devront pouvoir être alimentés par l'ensemble des syndiqué-e-s du SNCS
289 et être rattachés à la commission administrative du SNCS. Les contributions de ces groupes de travail
290 d'analyse seront complémentaires des travaux effectués par le Bureau national du SNCS qui se situent
291 dans la réaction.

292

293 Le congrès donne mandat à la CA pour constituer des groupes de travail fonctionnant en interaction à
294 la fois avec la CA et avec les syndiqués en vue d'atteindre des objectifs ciblés.